

RÉADAPTATION
EN DÉFICIENCE VISUELLE
CANADA

Créer un avenir prometteur

Bilan de l'année 2018-2019





Créer un avenir prometteur

Vivre une vie sécuritaire, épanouie et en toute autonomie sans voir n'est pas un processus intuitif. Chaque aspect de la vie peut être profondément touché.



Vivre une vie sécuritaire, épanouie et en toute autonomie sans voir n'est pas un processus intuitif. Chaque aspect de la vie peut être profondément touché.

Les conséquences de la perte de vision sur la santé ne se limitent pas aux yeux. La perte de vision est associée aux chutes et aux blessures et elle a une incidence sur la santé mentale, les fonctions cognitives et sociales, ainsi que sur l'emploi et le niveau de scolarité. Les personnes vivant avec une perte de vision ont aussi de la difficulté à gérer d'autres problèmes de santé comme le diabète. Leurs séjours à l'hôpital sont plus longs et leurs taux de réadmission ainsi que les coûts des soins qu'elles reçoivent sont également plus élevés que ceux des personnes n'ayant pas subi de perte de vision.

Par la réadaptation en déficience visuelle, nous améliorons les résultats de santé des personnes vivant avec tous les niveaux de pertes de vision en les aidant à acquérir et à regagner diverses habiletés de la vie quotidienne essentielles à leur mobilité, à leur autonomie et à leur sécurité personnelle. À Réadaptation en déficience visuelle Canada, nous nous engageons à fournir des soins axés sur le patient et un parcours de soins de santé bienveillant et fluide aux Canadiens qui perdent la vue.

Avec le vieillissement de notre population, le nombre de personnes touchées par la perte de vision au Canada augmentera considérablement - soit de plus de 30 pour cent au cours de la prochaine décennie. Nous créons un avenir prometteur pour les Canadiens vivant avec une perte de vision en améliorant leurs résultats de santé et l'équité des soins. Ensemble, nous regardons vers l'avant avec confiance.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Hanna'.

Eric Hanna
Président du Conseil d'administration
Réadaptation en déficience visuelle Canada

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'John M. Rafferty'.

John M. Rafferty
Président et chef de la direction
Réadaptation en déficience visuelle Canada

Le récit de Jackie



Jackie avait toujours été autonome. Lorsqu'elle a reçu un diagnostic de perte de vision attribuable à la dégénérescence maculaire atrophique liée à l'âge à peu près au moment où elle déménageait d'une petite ville rurale à une grande ville en Ontario, elle était déterminée à ne pas laisser son état la ralentir.

Pour renforcer sa confiance en sa capacité à se déplacer dans son nouveau quartier, elle est partie faire des courses avec une amie. En route vers un magasin du coin, quelque chose l'a fait arrêter.

« Je ne sais pas ce que c'était », a-t-elle déclaré. « Un sixième sens. »

Jackie était sur son départ et elle ne s'est pas rendu compte qu'il y avait des marches en béton non balisées devant elle. Si elle ne s'était pas arrêtée, son récit aurait probablement pris une toute autre tournure. Elle était vraiment ébranlée lorsqu'elle est partie.

« Je suis une personne d'un certain âge, » a-t-elle affirmé. « J'aurais pu tomber, me casser la hanche. J'aurais pu me blesser gravement. »

Cette expérience lui a fait réaliser qu'il était temps qu'elle demande de l'aide.

Jackie a contacté Réadaptation en déficience visuelle Canada et elle a été jumelée à Laurie, une spécialiste agréée en orientation et en mobilité. Laurie a montré à Jackie comment utiliser une canne blanche à la maison et dans le quartier - une étape importante vers l'autonomie et la sécurité.

Après seulement quelques séances, Jackie a remarqué une énorme différence dans sa confiance.

« Déménager de la campagne à la ville est un gros changement en soi, » a-t-elle indiqué.

Les services de réadaptation en déficience visuelle que j'ai reçus ont été une expérience extrêmement positive. Ils m'ont vraiment aidée à renforcer ma confiance en sachant que je pouvais me déplacer de façon sécuritaire - ce qui est vraiment très important pour moi. »

Le soutien de Réadaptation en déficience visuelle Canada a aidé Jackie à explorer son nouveau quartier et à interagir avec les gens de façon autonome. Avant d'être jumelée à Laurie, Jackie n'était pas certaine de vouloir utiliser une canne blanche. Grâce aux directives et aux encouragements de Laurie, elle a surmonté ses hésitations initiales et est maintenant impatiente d'acquérir d'autres habiletés.



« Au début, j'étais nerveuse à l'idée d'être vue en public parce qu'utiliser une canne blanche était nouveau et différent, » a-t-elle affirmé. « Mais, une fois que j'ai commencé à me familiariser avec cet outil, je n'y ai plus jamais repensé. Maintenant, je veux faire encore plus de choses! »



Réadaptation en déficience visuelle Canada sert fièrement les personnes vivant avec une perte de vision d'un océan à l'autre.

Nous travaillons individuellement avec chaque client pour évaluer ses besoins et objectifs et élaborer un programme de réadaptation personnalisé. Les services peuvent être fournis dans le cadre d'une série de rendez-vous chez le client, au sein de la collectivité, en milieu de travail, par téléphone, en ligne ou à un des centres de Réadaptation en déficience visuelle Canada.

En tant que fournisseur de soins de santé axé sur le client, Réadaptation en déficience visuelle Canada offre d'excellents soins et résultats pour les Canadiens vivant avec une perte de vision. Nos normes professionnelles maximisent la qualité et le rendement. Les thérapeutes de Réadaptation en déficience visuelle Canada sont agréés par l'Academy for the Certification of Vision Rehabilitation and Education Professionals (ACVREP), la norme d'agrément la plus élevée en matière de réadaptation en déficience visuelle en Amérique du Nord. Nous mettons en œuvre des normes cliniques et l'outil Mesure canadienne du rendement occupationnel pour orienter la thérapie vers une approche personnalisée axée sur le client.

La perte de vision peut toucher toute personne, quel que soit son âge. Elle peut changer considérablement :

- La façon dont un enfant apprend à lire, à travailler et à jouer
- Comment un jeune adulte se prépare pour l'école et une carrière
- La capacité d'un adulte de travailler et de gérer un foyer
- La capacité d'un aîné de vivre de façon sécuritaire et autonome chez lui



Nos spécialistes agréés aident les personnes vivant avec une perte de vision à vivre une vie saine, sécuritaire et autonome de diverses façons, notamment en fournissant les services suivants :

Habilités essentielles à la vie quotidienne

Montrent des techniques spécialisées qui renforcent la sécurité et l'autonomie, y compris pour la préparation des repas et l'utilisation des électroménagers, l'identification des médicaments et de l'argent, ainsi que l'utilisation d'appareils à gros caractères, braille et audio et de la technologie adaptée.

Services d'aide à l'orientation, à la mobilité et au déplacement

Assurent des déplacements sécuritaires en toute autonomie - à la maison, au sein de la collectivité ou en transport en commun - à l'aide d'une canne blanche, d'intersections sécuritaires, ainsi que d'applis GPS et de technologies d'orientation accessibles.

Services liés à la basse vision et à la technologie d'assistance

Montrent comment utiliser le contraste d'éclairage et couleur afin de maximiser la vision résiduelle et fournissent des conseils sur l'utilisation des aides pour la basse vision et de la technologie d'assistance dans le cadre des activités quotidiennes, notamment pour lire et regarder la télé.

Enfants et familles

Apportent aux enfants ayant une basse vision le soutien spécialisé dont ils ont besoin, y compris la préparation à l'utilisation du braille, des séances d'apprentissage tactile et des programmes d'entraide, et fournissent du matériel pédagogique, l'accès aux ressources locales et des ateliers sur l'éducation d'un enfant vivant avec une perte de vision.

Faits saillants de l'année

L'année dernière, nous avons :

- Fourni du soutien à près de **1 200 familles canadiennes avec des enfants d'âge préscolaire**, en les aidant à atteindre les étapes clés du développement et à être prêts pour la maternelle.
- Aidé plus de **3 000 adultes en âge de travailler** vivant avec une perte de vision à acquérir des habiletés dans le cadre de leur vie quotidienne à l'aide de la technologie d'assistance, et à accroître leur préparation pour participer au marché du travail. Cette technologie comprend des innovations de pointe comme AIRA, OrCam, MyEye 2, et des dispositifs domotiques intelligents comme Google Home et Amazon Echo.
- Aidé plus de **4 500 aînés** à autogérer leurs soins, ce qui a accru leur niveau d'autonomie et leur bien-être dans leurs maisons et résidences.
- Fourni des directives en matière de mobilité à plus de **2 500 aînés** pour réduire leur risque de blessures attribuables aux chutes et aux accidents.
- Continué de jouer un rôle de premier plan dans une fonction consultative à l'échelle municipale aux quatre coins du pays pour accroître **l'accessibilité à l'environnement bâti**, notamment en militant pour des feux piétons accessibles.
- Collaboré avec des partenaires communautaires et professionnels de la santé afin de fournir des services aux **personnes autochtones vivant avec une perte de vision** dans les communautés éloignées et autochtones de l'Ontario, de Terre-Neuve, du Labrador et du Nord de la Colombie-Britannique.

En chiffres

Portée et impact

Nombre total de clients servis : 33 741

Nouveaux clients aiguillés : 8 176

Nombre total d'heures de service fournies : 247 637

Clients par âge



Enfants
et jeunes :
3 103



Adultes en âge
de travailler :
9 218



Aînés :
21 420

Heures de service fournies



Habilités essentielles
à la vie quotidienne : **19 %**



Aiguillage des clients et autres services : **16 %**



Services d'aide à l'orientation,
à la mobilité et au déplacement : **18 %**



Enfants et familles : **11 %**

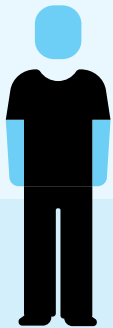


Services pour la basse vision et de
technologie d'assistance : **27 %**



Accueil et évaluation : **9 %**

La perte de vision au Canada



Environ **1,5 million** de Canadiens de 15 ans ou plus vivent avec une déficience visuelle

(Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017).



5,4 % de la population canadienne de 15 ou plus

Personnes atteintes de déficience visuelle par province (2017)

Colombie-Britannique	252 000	Terre-Neuve-et-Labrador	21 700	Manitoba	57 000
Alberta	160 000	Territoires-du-Nord-Ouest	1 220	Yukon	1 400
Nouveau-Brunswick	37 750	Île-du-Prince-Édouard	6 250	Québec	205 900
Saskatchewan	43 000	Nouvelle-Écosse	49 500	Nunavut	1 280
Ontario	681 000				

- Environ 6,1 millions de Canadiens ont un des quatre troubles oculaires les plus courants qui peuvent mener à une déficience visuelle (Gordon, selon R. Buhrmann et autres, 2017).
- La DMLA représente 90 % des nouveaux cas de cécité au sens de la loi au Canada (Médecins et chirurgiens ophtalmologistes de l'Ontario, 2018).

Résidents canadiens atteints d'une maladie oculaire importante
6 159 400

Résidents canadiens atteints de DMLA
1 574 000

Résidents canadiens atteints de glaucome
294 600

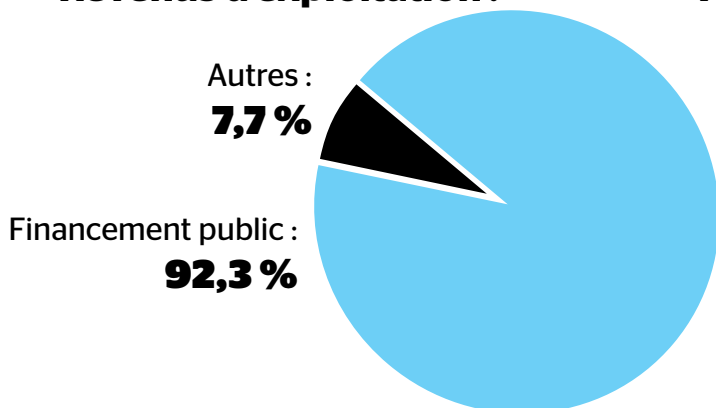
Résidents canadiens atteints de rétinopathie diabétique
749 800

Résidents canadiens atteints de cataractes
3 541 000

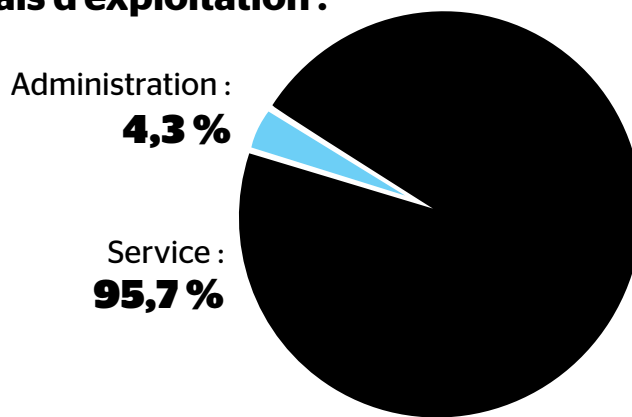
Aperçu financier 2018-2019

Réadaptation en déficience visuelle Canada est fière de respecter les normes d'éthique et de comptabilité les plus élevées pour la gestion des fonds que nous recevons de nos partenaires des gouvernements provinciaux. Nos états financiers pour l'exercice financier clos le 31 mars 2019 ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, et ont été vérifiés par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r. l. Visitez Readaptationdv.ca/Finances pour obtenir plus d'information.

Revenus d'exploitation :



Frais d'exploitation :



Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Réadaptation en déficience visuelle Canada est composé de chefs de file de l'industrie des quatre coins du Canada dans divers secteurs, dont les soins de santé et l'éducation, qui se consacrent à poursuivre notre mission vitale.

Président du Conseil : Eric Hanna

Membres du Conseil 2018-2019

D^r Alan Cruess
Janet Davidson
Sam Fulton
Shanti Gidwani

D^{re} Alina Gupta
Glenn Hildebrand
John Magill
Shelagh Maloney
Betty Noble

Ron Noble
D^{re} Tanya Packer
Lucille Roch

Réadaptation en déficience visuelle Canada est un organisme de soins de santé accrédité, financé par les gouvernements provinciaux, qui fournit des services de réadaptation professionnels, de qualité et durables aux Canadiens vivant avec une perte de vision maintenant et à l'avenir.

Aiguillage simple

Si la perte de vision a une incidence sur la vie quotidienne ou la qualité de vie d'une personne, faisant en sorte qu'il est difficile pour elle d'accomplir ses tâches de tous les jours, contactez-nous pour obtenir plus d'information ou pour effectuer un aiguillage :

- **Visitez Readaptationdv.ca**
- **Courriel info@readapdv.ca**
- **Appelez le 1 844 887-8572**



RÉADAPTATION
EN DÉFICIENCE VISUELLE
CANADA